



MARCHER
sans limite de temps ni de lieu

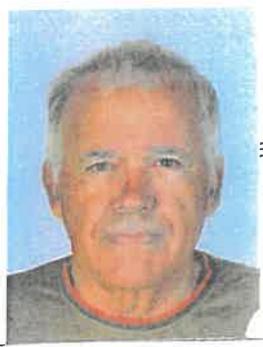


photo)

Samu 15
Gendarmes ... 17
Pompiers 18
Secours 112
dans toute l'UI
même depuis
un portable

Licence FRA fam 2024/2025 émise le 30/09/2024
valable jusqu'au 31/08/2025

N° 06265017
MOYA PATRICK
Né le 30/09/1950

Club n°04233
LES SENTIERS VERTS

Assurance valable jusqu'au 31/12/2025
Animateur 1er niveau Animateur 2eme niveau (BF)

aison en



Madame

Monsieur

NOM et PRENOM Moya Patrick

Candidat sortant du comité directeur pour l'olympiade 2020/2024 OUI NON

Activité professionnelle Actuelle Ancienne

Préciser laquelle chef atelier Renault Trucks

Le candidat est membre (cocher et compléter la rubrique correspondante)

- Du Club Les sentiers
- Du Comité départemental
- Du Comité outre-mer
- Du Comité régional

Est diplômé animateur BF

Diplôme	Année d'obtention	Diplôme	Année d'obtention
<input type="checkbox"/> Randonnée		<input type="checkbox"/> Longe-cote	
<input type="checkbox"/> Marche nordique		<input checked="" type="checkbox"/> SA2	5 octobre 2018





Officie en tant qu'animateur BF : depuis 7 ans ans (préciser le nombre d'années)

Veillez renseigner succinctement les rubriques ci-dessous

Vos parcours et responsabilités associatives locales

Président du club des sentiers verts depuis 10 ans, faisons environ une soixantaine de sortie par an, participons toutes les années au téléthon .

Vos parcours et responsabilités fédérales (participation à des commissions, groupes de travail,...)

je suis correspondant territorial pour une section du CDRP13 et veux m'impliquer dans la vie de la Fédération

Exposé de vos motivations

Je désire m'impliquer un peu plus au niveau de la fédération afin d'apporter plus de proximité auprès des clubs que je côtoie



MARCHER
PARS - POUR LE TERREIN, MARCHER

Déclare sur l'honneur



Etre candidat(e) à un mandat d'administrateur au comité directeur de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre



Ne pas être sous le coup de l'une des exclusions prévues à l'article 14.3 des statuts fédéraux



Avoir pris connaissance et adhérer à la charte d'engagement du candidat au poste d'administrateur



Avoir noté l'impossibilité de cumuler un mandat d'administrateur fédéral avec plus d'un mandat de Président de comité départemental et/ou de Président de comité régional (*en cas de cumul, le candidat devra régulariser sa situation au plus tard à la date de dépôt des candidatures de l'assemblée générale fédérale annuelle qui suit son élection. A défaut, le mandat du candidat prendra fin à cette date et son siège sera considéré comme vacant (article 14.7.2 des statuts fédéraux).*)

Fait le 01/10/2024

A Bouc Bel Air

Nom/ Prénom	Signature du candidat
MOYA PATRICK	

